

TARIFICATION PARTICULIER AU 01/01/2024 - EN TTC TVA 10% ou 20%

TARIF DEGRESSIF AU-DELA de 20 H SOUSCRITE PAR MOIS 

PRESTATION DE SERVICES	TARIF STANDARD /Heure	TARIF STANDARD /Heure	TARIFS MAJORES à 25% /H.STAND (Dimanches, jours fériés)		TARIF INDEMNITE KILOMETRIQUE accomp. véhiculé
	TTC - TVA 10%	HT	TTC - TVA 10%	HT	ARIF/KMS - 30 kms
TRAVAUX MENAGERS	TTC - TVA 10%	HT	TTC - TVA 10%	HT	ARIF/KMS - 30 kms
Ménage standard	23,50 €	21,36 €	29,38 €	26,70 €	N
Ménage loc. saisonnière avec la remise des clés	25,00 €	22,73 €	33,75 €	30,68 €	N
Grand nettoyage avec matériel DOMIVITA	28,00 €	25,45 €	37,80 €	34,36 €	N
Grand nettoyage avec matériel CLIENT	25,00 €	22,73 €	33,75 €	30,68 €	N
Nettoyage des vitres standard matériel CLIENT	25,00 €	22,73 €	33,75 €	30,68 €	N
Nettoyage des vitres standard matériel DOMIVITA	28,00 €	25,45 €	37,80 €	34,36 €	N
PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Jardinage avec matériel DOMIVITA + déchets	36,00 €	30,00 €	48,60 €	40,50 €	N
PETITS TRAVAUX DE BRICOLAGE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Bricolage - matériel CLIENT	34,00 €	28,33 €	45,90 €	38,25 €	N
Bricolage - matériel DOMIVITA	36,00 €	30,00 €	48,60 €	40,50 €	N
Homme de toutes mains	34,00 €	28,33 €	45,90 €	38,25 €	N
SOUTIEN SCOLAIRE ET COURS A DOMICILE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Soutien scolaire et cours à domicile Primaire	32,00 €	26,67 €	43,20 €	36,00 €	N
Soutien scolaire et cours à domicile Collège	35,00 €	29,17 €	47,25 €	39,38 €	N
Soutien scolaire et cours à domicile Lycée	38,00 €	31,67 €	51,30 €	42,75 €	N
INFORMATIQUE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Initiation Informatique	78,00 €	65,00 €	105,30 €	87,75 €	N
LIVRAISON/COLLECTE DE LINGE	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Collecte et livraison de linge	25,00 €	20,83 €	33,75 €	28,13 €	N
AUTRE PRESTATION - TOUT PUBLIC	TTC - TVA 20%	HT	TTC - TVA 20%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Préparation des repas à domicile	25,00 €	20,83 €	33,75 €	28,13 €	N
PRESTATION DE SERVICES	TARIF STANDARD /Heure	TARIF STANDARD /Heure	TARIFS MAJORES à 25% /H.STAND (week-end, jours fériés)		TARIF INDEMNITE KILOMETRIQUE accomp. véhiculé
PRESTATION ENFANT DE + DE 3 ANS	TTC - TVA 10%	HT	TTC - TVA 10%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Garde d'enfant simple	23,50 €	21,36 €	29,38 €	26,70 €	N
Garde d'enfant et accomp. véhicule, véhicule intervenant(e)	23,50 €	21,36 €	29,38 €	26,70 €	0,50 €
Baby-sitting de 21h à 7h** TARIF FORFAIT : 150€/nuit (10h)	16,00 €	14,55 €	20,00 €	18,18 €	N
Baby-sitting de 21h à 7h** (pour - de 10h)	21,50 €	19,55 €	26,88 €	24,44 €	N
PRESTATION ENFANT DE - DE 3 ANS	TTC - TVA 10%	HT	TTC - TVA 10%	HT	ARIF/KMS - 30kms
Garde d'enfant simple	23,50 €	21,36 €	29,38 €	26,70 €	N
Garde d'enfant et accomp. véhicule, véhicule intervenant(e)	23,50 €	21,36 €	29,38 €	26,70 €	0,50 €
Baby-sitting de 21h à 7h** TARIF FORFAIT : 150€/nuit (10h)	16,00 €	14,55 €	20,00 €	18,18 €	N
Baby-sitting de 21h à 7h** (pour - de 10h)	21,50 €	19,55 €	26,88 €	24,44 €	N

DOMIVITA Services SARL – SIRET : 80279487500020 – APE 8810A – SAP : 802794875 – Mode prestataire

Pas de frais de dossier, de gestion et déplacement pour l'évaluation à domicile

*LES TARIFS DE NUIT SONT SPECIFIQUES A LA NATURE DES TACHES EFFECTUEES.

** HEURES RESPONSABLES : est une heure de travail durant laquelle le salarié peut utiliser son temps pour lui-même tout en restant vigilant pour intervenir si nécessaire.

Autorisation délivrée par la Direction Départementale du Travail sous le numéro SAP802794875. Cet agrément, gage de qualité, ouvre droit à une réduction fiscale égale à 50% des dépenses engagées dans l'année (article 199 sexdecies du Code Général des Impôts). Depuis le 1er janvier 2017, le dispositif de Crédit d'Impôt a été étendu à l'ensemble des contribuables, qu'ils soient actifs ou non. Pour bénéficier de ce crédit d'impôt, le domicile (principal ou secondaire, dont vous êtes propriétaire ou locataire) dans lequel l'aide intervient doit être situé sur le territoire métropolitain ou dans l'un des quatre départements d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Le crédit d'impôt s'impute sur l'impôt dû ou prend la forme d'un remboursement partiel ou total si l'impôt dû est inférieur au crédit d'impôt.

Le créancier impôt s'impute sur l'impôt dû ou prend la forme d'un remboursement partiel de celui-ci. L'impôt dû est inférieur au créancier impôt.

